



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS ■ ■
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – **Rédacteur** : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

La Conférence Nationale des Territoires : pour un dialogue État-collectivités renforcé ?

La première Conférence Nationale des Territoires s'est réunie le 17 juillet dernier au Sénat en présence du Président de la République et du Premier Ministre.

C'est une instance de dialogue entre l'État et les collectivités territoriales, présidée par le Premier Ministre et composée de membres du Gouvernement, de représentants des collectivités territoriales, du Parlement et des organismes de concertation territoriale existants.

Parmi les annonces du Chef de l'État, il est à noter :

- *l'effort d'économies demandé aux collectivités à hauteur de 13 milliards d'euros sans baisse des dotations pour le moment ;
- *la réforme de la taxe d'habitation pour laquelle le manque à gagner pour les communes serait compensé à l'euro près ;
- *plus de fermetures de classes en primaire ;
- *la couverture intégrale du territoire en haut ou très haut débit d'ici 2020 ;
- *la création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- *(..).

Le Président de la République a également manifesté sa volonté de réduire le nombre d'élus locaux, « Moins d'élus, mais des élus plus protégés, mieux rémunérés et plus libres de leur action ». Sur ce point, les réactions des représentants d'associations d'élus sont nombreuses, dans l'attente d'explications et de précisions.

Notre Association des Maires et Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor sera vigilante sur ces dispositions relatives au statut de l' élu et ne manquera pas de vous tenir informés de ces perspectives d'évolution.

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

1 – LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Réunion d'information « Le dispositif indemnitaire RIFSEEP » - 19-09-17 - Pommeret (salle socioculturelle Les champs clos »

Le centre de Gestion de la Fonction Publique des Côtes d'Armor organise, en partenariat avec l'AMF 22, une réunion d'information sur « Le dispositif indemnitaire RIFSEEP » à destination des élus le matin et ouvert aux administratifs l'après-midi.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du Centre de Gestion à l'adresse suivante :
https://www.cdg22.fr/jcms/jcms/pinter_45076/fr/le-dispositif-indemnitare-rifseep-explique-aux-elus

Pour vous inscrire, cliquez ou recopier sur le lien suivant :
<https://www.inscription-facile.com/form/MrwY3BH0Umz49hj0wtzT>

Formation des élus « les enjeux d'un projet politique de développement durable - 19-10-17 - Saint-Brieuc (siège de l'AMF 22)

L'ADEME Bretagne organise en partenariat avec l'AMF 22 une journée de formation des élus concernant le Plan Climat Air et Territoire le jeudi 19 octobre 2017 au siège de l'AMF 22 au 53 boulevard Carnot à Saint-Brieuc.

La session élus portera sur le thème « Les enjeux d'un projet politique de développement durable (collectivités débutantes) » - CLIMAT08

Vous trouverez le programme en annexe 1. Les inscriptions sont ouvertes à l'adresse ci-dessous jusqu'au 24 septembre (cliquez ou recopier sur le lien suivant) :
<https://formatioins.ademe.fr/solutioins/stage.php?stageid=43632&folid=26>

2 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

Office national des anciens combattants et victimes de guerre des Côtes d'Armor (ONACVG 22)

Vous êtes combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé, invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme, pupilles de la Nation, orphelins de guerre, veuve ou veuf du ressortissant, vous pouvez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement.

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux.

Des aides adaptées à votre situation, après examen personnalisé de votre situation, peuvent prendre diverses formes : aides pour difficultés financières, pour favoriser votre maintien à domicile, à la reconversion professionnelle...

Avant toute intervention au titre de l'action sociale de l'Office, le service s'assurera que toutes les mesures de droit commun ont été mises en œuvre à votre profit. Ainsi vous pourrez bénéficier de toutes les aides de l'État.

Contact : Service départemental des Côtes d'Armor - 4 rue Nicolas Copernic 22950 TRÉGUEUX
Tél. : 02 96 68 01 44 - ass.sd22@onacvg.fr

UNICEF Finistère – Côtes d'Armor

UNICEF : Fonds des nations unies pour l'enfance, UNICEF est une Agence de l'ONU. Son rôle est de protéger la vie et l'épanouissement des enfants et de défendre leurs droits. UNICEF agit dans 150 pays de l'hémisphère Sud pour des programmes à long terme, (vaccination, accès à une éducation de base et de qualité, protection contre la violence et l'exploitation, lutte contre la malnutrition des enfants.) et dans les situations d'urgence (ouragan à Haïti, camps de réfugiés). UNICEF est financé par des États, versant à titre volontaire, et par le grand public : les financements du grand public (un tiers) proviennent essentiellement des comités nationaux, tel UNICEF France, qui s'appuie sur son réseau de Bénévoles.

UNICEF France relaie son action par des délégations décentralisées, **dont UNICEF Finistère – Côtes d'Armor**.

UNICEF Finistère – Côtes d'Armor

Présidé par Aline Tassin (Mireille Dubois étant la référente pour les Côtes d'Armor), le Groupe est fort de 115 bénévoles. Son siège est à Brest et des antennes existent à Quimper – Morlaix – Landivisiau – Saint-Brieuc – Saint Pol de Léon – Lannion.

Nos missions essentielles :

Interventions sur les divers thèmes des droits de l'enfant, tant dans les écoles que devant des publics adultes. En 2016, des exposés-débats ont été réalisés au profit de 147 groupes, essentiellement des classes : 3.850 jeunes, allant de l'école primaire à la terminale, ont été concernés. 23 opérations Frimousses ont également été menées, principalement dans des classes de primaire.

Communication sur la situation des enfants dans le monde, notamment en cas d'urgence humanitaire : presse, radios, bulletins municipaux...

Ville Amie des Enfants. Ce titre met en lumière les villes qui s'engagent en faveur de l'enfance et pour la promotion de la convention internationale des droits de l'enfant. En 2017 les villes de Landivisiau, Penmarc'h, Brest et Saint Brieuc portent ce titre.

Vous trouverez en annexes 2 et 3 les affiches « Urgence famine »

UNICEF Finistère – Côtes d'Armor – 7 rue Daumier – 29200 BREST – unicef29@unicef.fr

UNICEM Bretagne – Granit de Bretagne À Landébia, les bordures sont en granit breton

Au cœur d'une offre mondialisée de matériaux, des communes de Bretagne font le choix du granit de Bretagne pour leurs aménagements.

C'est le cas de LANDÉBIA, commune de 500 habitants des Côtes d'Armor qui, au printemps 2017, a réalisé l'aménagement de sa voirie pour une première tranche allant du centre-bourg jusqu'à sa sortie en direction de PLANCOËT.

Ce sont 815 mètres linéaires de bordures de trottoirs en granit qui ont ainsi été posées.

Soucieux que le matériau utilisé soit identique à celui du patrimoine bâti de la commune et attaché à la préservation du savoir-faire des compagnons du granit, Franck DUCASTEL, maire de LANDÉBIA depuis 2014, a fort logiquement pensé au granit du bassin proche de LANGUÉDIAS dont la qualité et la réputation sont bien connues. C'était une évidence pour lui qu'il a partagé avec son conseil municipal.

Du fait de l'implantation sur la commune de deux entreprises de transformation du bois occasionnant un trafic important de grumiers sur la section de la voirie à aménager, des spécifications techniques spécifiques aux bordures à fournir ont été exigées dans le marché de travaux auxquelles le granitier fournisseur a parfaitement répondu.

Outre une bonne définition du besoin pour cet aménagement, le choix des critères de jugement des offres et leur pondération a aussi été très importante ; ainsi, la valeur technique (50 %) et le délai (10 %) ont été déterminants, le prix comptant pour 40 %.

Les élus du conseil municipal et plus généralement les Landébienais sont satisfaits de l'aménagement réalisé qui, outre l'embellissement du lieu, a permis de gagner en sécurité routière par la réduction de la vitesse et de diminuer le bruit ambiant au passage des véhicules, poids lourds en particulier.

Pour Franck DUCASTEL, la communication auprès de la population est importante pour qu'elle adhère au projet. Une réunion publique avec l'ensemble des riverains et les professionnels concernés (usines, transporteurs) ont permis d'adapter le projet. Les vœux 2017 puis le bulletin municipal ont été l'occasion d'expliquer le parti retenu pour l'aménagement et le choix du matériau, ce d'autant que la différence de prix entre la fourniture de granit breton et le granit importé était insignifiante par rapport au montant du marché.

Aujourd'hui, les Landébienais sont ravis de l'aménagement et quelque part fiers de savoir que le choix de la commune est également bénéfique à l'économie granitière locale et aux territoires.

Pour le maire de LANDÉBIA, c'est de bon augure pour la seconde tranche à venir qui mettra en œuvre environ 400 mètres linéaires de bordures de trottoirs en granit.

Vous trouverez en *annexe 4* les photos sur la réalisation de la commune de LANDÉBIA.

Championnat de Bretagne cycliste des élus

La commune de Grand-Champ (56) organise le samedi 23 septembre prochain le championnat de Bretagne cycliste des élus.

Vous trouverez en *annexe 5* le bulletin d'inscription à l'épreuve et le règlement de la course.

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Suspension du dispositif d'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en faveur de l'assainissement non collectif

Par jugement du 4 juillet 2017, le tribunal administratif d'Orléans, sur requêtes conjointes du syndicat professionnel des industries et des entreprises françaises de l'assainissement autonome (IFAA) et des sociétés ABAS et Innoclaire, annulé la délibération du 30 octobre 2014 fixant le cadre d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour financer les études, les contrôles et la réhabilitation de l'assainissement non collectif.

En application de cette décision, l'Agence de l'Eau est contrainte, à compter du 4 juillet, de suspendre l'attribution de toute nouvelle aide portant sur l'assainissement non collectif.

Conscient des difficultés occasionnées par cette suspension, je vous assure du soutien de vos interlocuteurs habituels à l'Agence de l'Eau pour poursuivre la gestion des décisions d'aide prises par l'Agence de l'Eau avant le 4 juillet.

Par ailleurs, j'ai demandé à mes services de préparer un projet de nouveau dispositif d'aide pour l'assainissement non collectif. Ce projet sera soumis au conseil d'administration lors de sa séance plénière du 9 novembre prochain.

Le Directeur Général
Martin GUTTON

Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor

14^{ème} salon de la création et reprise d'entreprise

La 14^{ème} édition du salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes d'Armor se tiendra le 30 septembre prochain à l'Espace Sciences et Métiers au Zoopôle à Ploufragan.

Vous trouverez en *annexes 6 et 7 le flyer et l'affiche du salon*

Préfecture des Côtes d'Armor

Démarchage abusif en Côtes d'Armor

Vous trouverez en *annexe 8 le communiqué de presse* de la Préfecture des Côtes d'Armor sur le démarchage abusif dans notre département.

Nous vous demandons de le porter à la connaissance des commerçants et établissements recevant du public de votre territoire.

Projets mémoriels majeurs de l'année 2018 liés au Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Dans la continuité des projets événementiels liés au Centenaire de la Première Guerre Mondiale qui ont été organisée de 2014 à 2017, le comité départemental est chargé d'instruire les demandes de labellisation des projets pour l'année 2018 portant notamment sur les thématiques suivantes : « la commémoration des dernières batailles de la grande Guerre » ; « la fin de la guerre et l'Armistice » ; « la construction de la paix et les sorties de guerre » ; « après 18 : deuil et reconstruction ».

Vous trouverez en *annexe 9 le courrier ainsi que le dossier de demande de labellisation* de la Préfecture des Côtes d'Armor.

Les dossiers de demande de labellisation devront être déposés par voie postale ou par mail avant le 29 septembre prochain, délai de rigueur.

Région Bretagne

Ateliers du Tourisme breton – 28-10-17 – Roscoff

La Région et le Comité régional du tourisme Bretagne organisent une journée d'échanges consacrée à la présentation :

- Des résultats de la démarche des Ateliers du Tourisme breton ;
- Des perspectives d'organisation collective, alimentées par les travaux conduits avec les acteurs publics dans le cadre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), ainsi qu'avec les acteurs privés et associatifs ;
- Des premières déclinaisons opérationnelles issues des résultats de l'enquête REFLET.

Vous trouverez en annexe 10 le prenez-date

3 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

- 19 septembre 2017 :** Réunion d'information organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique des Côtes d'Armor (CdG 22) en partenariat avec l'AMF 22 avec pour thème « Le dispositif indemnitaire RIFSEEP » **à partir de 9 h 45** à la salle socioculturelle Les Champs Clos à **Pommeret**
- 22 septembre 2017 :** Réunion d'échanges et d'information en partenariat avec Eco-emballages avec pour thème « Urbanisme et logement » **à partir de 9 h 30** (accueil) dans le hall de la salle Horizon à **Plédran**
- 13 octobre 2017 :** Réunion d'échanges et d'information en partenariat avec le Groupement Départemental de la Gendarmerie des Côtes d'Armor avec pour thème « Le Maire et la sécurité routière sur sa commune » **à partir de 9 h 30** (accueil) à la salle ISPAIA à **Ploufragan**